

ING célèbre un premier siècle d'assurance au Québec

ING Assurance, le plus important assureur de dommages au Québec, célèbre cette année ses premiers cent ans de présence auprès des assurés québécois.

Au nombre des plus importantes activités mises en place pour célébrer cet anniversaire, on compte l'organisation d'un **Gala du centenaire**, qui réunira ce soir au Centre des arts Juliette-Lassonde de Saint-Hyacinthe, plusieurs centaines d'employés, de retraités et de partenaires qui ont contribué à faire d'ING Assurance au Québec l'entreprise qu'elle est aujourd'hui. Au même endroit demain, le mercredi 16 mai, aura lieu l' **assemblée annuelle des actionnaires d'ING Canada qui se tiendra** pour la première fois à Saint-Hyacinthe.

Un siècle d'excellence et d'innovation

Les origines d'ING Assurance au Québec remontent à 1907 avec la fondation, par Théophile-Alexis St-Germain, de la Mutuelle de commerce contre l'Incendie. Cette organisation n'employait au départ que six personnes. Elle est devenue, au fil des fusions et acquisitions, le Groupe Commerce. L'entreprise joindra en 1989 les rangs du Groupe ING. ING Assurance emploie aujourd'hui quelque 1200 personnes et souscrit plus de 820 000 contrats d'assurance au Québec.

« Le secret de notre longévité est sans contredit notre souci constant d'excellence et notre volonté de toujours mieux servir les courtiers d'assurance et leurs clients, affirme M. Louis Gagnon, premier vice président, Québec. Mais notre succès s'explique aussi par notre souci constant d'innover, tout particulièrement dans le domaine de l'indemnisation qui constitue essentiellement le produit que nous offrons à nos assurés. De fait, nous sommes fiers de constater que plusieurs de nos initiatives visant à mieux servir les consommateurs ont été adoptées par d'autres sociétés d'assurance de dommages. »

Au cours des dernières années seulement, ING Assurance a lancé le *Service 24/7*, la *Garantie service-client* et la *Police 2 ans*, en plus de développer des partenariats d'affaires avec CAA-Québec et Aéroplan. Elle a également introduit le [Règlement sur parole](#)* et obtenu la certification ISO 9001:2000 pour son service d'indemnisation, ce qui représente une première mondiale dans l'industrie.

Un enracinement régional, un rayonnement international

ING Assurance est unique à plus d'un titre. Elle est née et a grandi, par exemple, dans un centre économique régional à partir duquel elle rayonne partout au Québec. L'an dernier, elle réaffirmait son attachement à Saint-Hyacinthe en inaugurant un agrandissement, au coût de 15 millions de dollars, de son siège social québécois. La Chambre de commerce et de l'industrie de la MRC les Maskoutains soulignait l'importance économique et sociale de sa présence dans la région en accordant à ING Assurance, le 17 mars dernier, lors de son Gala des affaires, le prix spécial **Contribution au développement économique et régional**.

Le rayonnement de l'entreprise se manifeste aussi grâce à la contribution de nombreux Québécois qui ont eu l'occasion de poursuivre leur carrière de poursuivre leur carrière au sein d'ING soit au Canada soit à l'étranger.

Un tremplin vers l'avenir

Bien que les célébrations du centenaire de la fondation de la Mutuelle soient une occasion pour ING Assurance de souligner ses succès passés, elles sont également un tremplin pour l'avenir. Comme le précise M^{me} Ginette Paquin, vice-présidente au marketing et aux communications : « Chez ING, nous voulons demeurer le leader de l'industrie en offrant toujours à nos assurés le meilleur service possible, en étroite collaboration avec nos courtiers et, naturellement, avec nos employés. »

ING Assurance

ING Assurance, le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Québec et au Canada, est une filiale d'ING Canada (TSX : IIC). Les principaux produits qu'offre ING Assurance aux individus et aux entreprises sont : l'assurance automobile, l'assurance biens et l'assurance responsabilité.

* ING accepte la version des faits du client pour établir la responsabilité lors d'une collision automobile, sans attendre le constat amiable ou le rapport de police pour démarrer le processus d'indemnisation.

Source :

Louis-Paul Lazure
Directeur des communications
ING Assurance
1 800 363 5401, poste 2620

Renseignements :

Diane Jeannotte
514 284 2860, poste 2
514 772 8019 (cellulaire)
